

Trèves croule sous les demandes d'asile

Le tribunal administratif de la ville frontalière manque cruellement de personnel. En cause, la recrudescence du nombre de dossiers due à la hausse des recours introduits par les demandeurs déboutés.

Déboutés du droit d'asile, des milliers de demandeurs de protection internationale effectuent un recours devant le tribunal administratif de Trèves. Résultat, la juridiction est submergée.

De notre envoyé spécial à Trèves, Claude Damiani

Compétent pour les recours formulés par les demandeurs d'asile, le tribunal administratif de Trèves (Verwaltungsgericht) est débordé. Cette situation, mise en avant dans les colonnes du quotidien tréviros *Trierischer Volksfreund* dans son édition du 16 août, est révélatrice de l'am-

pleur de l'afflux de migrants en Allemagne et plus particulièrement dans le Land de Rhénanie-Palatinat et la ville de Trèves.

Ainsi, d'après le président du tribunal administratif supérieur de Coblenche, Lars Brocker, le manque de juges au tribunal administratif de Trèves crée une situation tout simplement «dramatique». Un constat que la juge et porte-parole du tribunal administratif de Trèves, Heidi Heinen, a confirmé, hier, au *Quotidien* : «Nous devons effectivement faire face à une extrême surcharge de dossiers», témoigne-t-elle.

Car si les besoins en personnel

de l'ensemble des tribunaux administratifs de Rhénanie-Palatinat sont couverts à hauteur de 58 %, ce taux n'atteint que 35 % dans le cas de la ville de Karl Marx, d'après des chiffres fournis par le ministère de la Justice du Land au journal tréviros.

➤ 18 000 recours en une année

Or les procédures de demande d'asile sont en constante augmentation, si bien que le *Trierischer Volksfreund* a estimé le manque de personnel à 40 juges (40,5 exactement). Le président du tribunal

administratif supérieur de Coblenche, lui, évoque un renforcement nécessaire d'au moins douze juges supplémentaires, afin d'épauler les 23 actuellement en place.

La masse de travail l'exigerait, selon le président du tribunal administratif de Trèves, Georg Schmidt, qui indique que 18 000 dossiers ont été introduits sur la période allant de juillet 2016 à juillet dernier. Un nombre impressionnant, de surcroît lorsque l'on apprend que «seulement» 9 500 de ces 18 000 dossiers ont été clôturés.

Du côté de Coblenche, le président Lars Brocker prévient que, par juge, 250 recours auraient été classés depuis le 1^{er} janvier. «Il est impossible pour 23 juges de traiter plus de 10 000 recours en matière de demandes d'asile. Sur la durée, ce rythme n'est pas supportable», déplore encore le président du tribunal administratif supérieur de Coblenche dans le journal tréviros. En effet, le temps moyen de traitement d'une procédure de demande d'asile serait, dernièrement, passé de 2,6 à 5 mois. Une hausse des délais de traitement des dossiers qui inquiète la Fédération allemande

des juges administratifs, qui table sur 200 000 procédures d'asile pour l'ensemble de l'année. Et ce, bien que le ministère de la Justice du Land prévoie de pourvoir dix postes vacants d'ici au 16 octobre.

➤ Élections fédérales : l'AfD nargue les réfugiés

Dans ce contexte général de manque de ressources humaines et de campagne électorale, en vue des fédérales allemandes du 24 septembre, le parti eurosceptique et opposé à la politique migratoire d'Angela Merkel de l'AfD (Alternative pour l'Allemagne) entend bien tirer son épingle du jeu. En effet, ses affiches électorales sont présentes à de nombreux endroits dans le centre de Trèves, mais surtout face aux grillages entourant la structure d'accueil de Trèves-Nord, dans la Metternichstrasse (voir photo ci-contre). De quoi forcément narguer les demandeurs d'asile et inciter les électeurs à leur apporter leur suffrage. Le SPD de Martin Schulz, d'ailleurs en visite, hier, à Trèves, et de la ministre fédérale de la Famille, Katarina Barley, présente sur la liste locale de Rhénanie-Palatinat menée par Andrea Nahles, fera-t-il la différence?



Alors que le tribunal administratif de Trèves est surchargé (en h. à g.), les affiches électorales sans équivoque du parti AfD fleurissent, entre autres, près des grilles de la structure d'accueil de la Dasbachstrasse (en h. à d.).

Vers moins de structures d'accueil

À l'heure actuelle, quelque 770 demandeurs d'asile sont en attente dans les deux structures d'accueil de Trèves, qui sont d'anciennes casernes militaires (voir également ci-dessous la répartition en fonction des pays d'origine pour le mois de juillet 2017). «Environ 420 demandeurs sont accueillis dans la structure de la Dasbachstrasse (Trèves-Nord), tandis qu'environ 350 le sont dans la seconde structure de Trèves (Luxemburger Strasse)», précise Heidi Heinen, juge au tribunal administratif de Trèves. Quant aux déboutés qui introduisent un recours, «ils viennent avant

tout des Balkans et de l'Afrique de l'Ouest, les Syriens se voyant, eux, reconnaître d'office le statut de réfugié», souligne, de son côté, Thomas Pütz, dirigeant de l'AFA (Aufnahmereinrichtung für Asylbegehrende, «structure d'accueil pour demandeurs d'asile de Rhénanie-Palatinat»). À noter que la structure de la Luxemburger Strasse fermera ses portes en janvier 2018. Cette fermeture précèdera de quelques mois celles des structures d'accueil de Bitburg et d'Ingelheim, informe encore Thomas Pütz. Il ne restera plus alors que les structures de Trèves-Nord, Hermeskeil, Speyer et Kusel.

Jul 17 Herkunftsländer		
Rangfolge	Hauptherkunftsländer	Anzahl Juli
1	Syrien	107
2	Sudan* (ohne Südsudan)	65
3	Somalia	55
4	Afghanistan	48
5	Pakistan	47
6	Ägypten	46
7	Türkei*	33
8	Aserbaidschan	33
9	Iran	30
10	Albanien	30
11	Irak*	22
12	Mazedonien	22
13	Eritrea	19
14	Armenien	18
15	Algerien	16
	ohne Marokko	5
	Libyen	1
	Tunesien	0
	Sonstige/Übrige	86
		683

* Bearbeitung in RLP seit 01.07.2017

Source : afa trier



Photo : afa trier

Le dernier recensement de l'AFA de Trèves (mois de juillet) fait état de la présence de 683 demandeurs d'asile. Leur séjour dans les lieux est limité à six mois.

La ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat, Malu Dreyer (à d.), avec à sa droite la ministre fédérale allemande de la Famille, Katarina Barley, et la ministre de l'Intégration de Rhénanie-Palatinat, Anne Spiegel, a planté un arbre symbolique, le 12 août, à l'AFA de Trèves.